

Cher(e)s collègues

Le Bureau d'évaluation du BIT/ EVAL, cherche **un(e) consultant(e)** pour conduire **l'évaluation finale indépendante du projet « d'appui à la sensibilisation, à la formation, à l'organisation des bénéficiaires, à l'animation rurale, au développement des compétences et à l'autonomisation économique des communautés rurales de la province du Kasai, République Démocratiques du Congo (RDC) - COD/20/01/BAD »**

Les applications pourraient être pour un(e) consultant(e) basé(e) en DRC ou dehors.

Période de l'évaluation : De fin février à avril 2023 (visite de terrain et draft rapport en mars)

Date limite de soumission de candidature : 05 février 2023.

Type de contrat : Contrat de collaboration externe individuel ou contrat de service

Pour plus de détails sur l'évaluation, veuillez consulter les termes de références (TdRs) ci-joint et [ici](#).

Il faut noter que les dates mentionnées dans les TdRs sont à titre indicatif et pourraient être légèrement revues si nécessaire.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir les informations suivantes :

1. Description des compétences, les qualifications et l'expérience du/ de la candidat(e) tout en montrant comment celles-ci répondent au mieux aux qualifications requises pour cette position,
2. Une liste des évaluations indépendantes réalisées antérieurement qui sont préférables en relation avec le contexte et la thématique du présent appel, indiquant clairement le rôle joué par le/ la consultant(e),
3. Le/ la candidat(e) doit démontrer son expertise et sa capacité à conduire des évaluations de projets/ programmes, notamment au sein du système des nations Unies et ou avec des organisations internationales de développement,
4. Une copie du curriculum vitæ du/ de la candidat(e) (qui doit comprendre des renseignements sur les qualifications du candidat).
5. Une déclaration du/ de la candidat(e) attestant sa disponibilité à participer dans l'évaluation finale dans les dates prévues et une proposition des honoraires professionnels quotidiens exprimés en US Dollar
6. Une déclaration attestant que le/ la candidat(e) n'a pas été impliqué(e) dans la conception et la mise en œuvre du projet en question ou n'a pas une relation personnelle privilégiée avec les fonctionnaires de l'OIT travaillant directement sur ledit projet.
7. Les noms de deux personnes de référence (téléphone et courriel compris) à contacter

La date limite pour présenter une expression d'intérêt pour la réalisation de l'évaluation finale indépendante En RDC est le 05 février 2023. Veuillez envoyer un courriel avec en objet « Evaluation finale indépendante du projet - COD/20/01/BAD » à Ricardo Furman furman@ilo.org et mettre en copie Pacome Dessero dessero@ilo.org.

Termes de référence pour l'évaluation finale indépendante

Projet d'appui à la sensibilisation, à la formation, à l'organisation des bénéficiaires, à l'animation rurale, au développement des compétences et à l'autonomisation économique des communautés rurales de la province du Kasai

Version 20 janvier 2023

Titre du projet	Projet d'appui à la sensibilisation, à la formation, à l'organisation des bénéficiaires, à l'animation rurale, au développement des compétences et à l'autonomisation économique des communautés rurales de la province du Kasai
ILO DC / Symbole	COD/20/01/BAD
Pays	République Démocratique du Congo
Date de l'évaluation	Fevrier – Avril 2023
Bureau administratif du BIT	Bureau de pays de l'OIT pour l'Angola, la RDC, le Congo, la RCA, le Tchad & le Gabon
Unité d'appui technique	Département SKILLS au Siège du BIT à Genève
Unités/bureaux du BIT ayant apporté leur concours	DWT/CO-Yaoundé, SME, SKILLS, ACT/EMP., CO-Kinshasa, Cellule Infrastructure du Ministère des travaux publics
Partenaires externes	Ministères chargés des infrastructures et Travaux Publics, Agriculture, Travail/Emploi/Prévoyance sociale, Commerces, Petites et moyennes entreprises, organisations d'employeurs (chambres de commerces et d'agriculture),
Date de début du projet et de finalisation	Décembre 2021-Mars 2023
Donateur et budget du projet	Banque Africaine de Développement (BAD) 1'000'049 USD
Type d'évaluation et date	Evaluation finale indépendante
Gestionnaire de l'évaluation	Ricardo Furman

Sigles et acronymes

ACCO	Association des Chauffeurs du Congo
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
C.I	Cellule Infrastructures
CAD	Comité d'aide au développement
CADIM	Centre d'Appui au Développement Intégral Mbankana
CAP	Connaissances, Attitudes, Pratiques
CARG	Conseil Agricole Rural de Gestion
CNES	Comité National d'Ethique de la Santé
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
DSA	Daily subsistence allowance
DWT	Decent Work Team
Eval	Unité d'évaluation / Bureau international du Travail
FAD	Fonds Africain de Développement
ILO	International Labour Organisation
IST	Infections sexuellement transmissibles
MVE	Maladie à virus Ebola
NVSR	Noyau des volontaires de la sécurité routière
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation paysanne
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PPTD	Programme par Pays pour la Promotion du Travail Décemment
RD	République démocratique
RDC	République Démocratique du Congo
RN 1	Route Nationale numéro 1
ROAF	Bureau régional pour l'Afrique
SIDA	Syndrome d'immuno-déficiência acquise
SNU	Système des Nations Unies
TDR	Termes de référence
UNEG	Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
UNSDCF	Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
USD	Dollar américain
VBG	Violence basée sur le genre
VIH	Virus de l'immunodéficiência Humaine
ZIP	Zone d'intervention du projet

1. Contexte du projet

Le Projet d'appui à la sensibilisation, à la formation, à l'organisation des bénéficiaires, à l'animation rurale, au développement des compétences et à l'autonomisation économique des communautés rurales de la province du Kasai - COD/20/01/BAD, est exécuté dans le cadre d'un partenariat avec la BAD et le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics (MITP).

Il opérationnalise le plan d'action du forum de Brazzaville. L'Organisation Internationale du Travail à travers le bureau de Kinshasa est l'agence d'exécution de ce projet. Le Ministère de tutelle est le Ministère des Infrastructures.

Les activités y afférentes sont alignées aux cadres d'intervention aux niveaux international et national, notamment l'Agenda 2030 par la contribution à l'atteinte de l'ODD 8, l'Agenda 2063 pour l'Afrique, le Programme et Budget du BIT, le Plan National de Développement, l'UNSDCF, le PPTD 2021 - 2024 pour la RDC, le Plan National d'Action pour la promotion du travail décent dans l'économie rurale, la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Plan de travail du Bureau de Pays.

Ces activités permettent également l'atteinte des objectifs du projet, relatifs à sensibilisation des populations riveraines de la route nationale N°1, sur l'axe Tshikapa - Kamuesha, à la formation, et à la création d'opportunités d'emplois.

2. Présentation du projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont conclu un accord de financement au titre de don portant sur le projet d'aménagement de la Route Nationale N°1 (RN1) Tshikapa-Mbuji-Mayi, section Tshikapa-Kamuesha (87 Km) et réhabilitation des infrastructures agricoles et rurales connexes dans la province du Kasai.

La zone d'intervention directe du projet compte une population estimée à 1.750.000 habitants dont 892.000 femmes, soit près de 51%. Elle comprend l'agglomération de Tshikapa auxquels il faut ajouter quatre grands villages (Mukala, Katanga, Kayateshia, Kibunlongo). Le sous-sol regorge de ressources géologiques (diamant, étain, fer, nickel, chrome, cobalt...) faisant l'objet d'une exploitation minière, essentiellement artisanale, qui coexiste avec la pratique de l'agriculture. Le projet précité s'articule autour des trois composantes ci-après :

- Composante A : Infrastructures ;
- Composante B : Renforcement des capacités et études ;
- Composante C : Gestion et suivi du projet.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivantes

-
- **Objectif spécifique 1** : Pourvoir les ONGs pilotes et établissements de formation en outils pour promouvoir l'employabilité et l'entreprenariat en milieu rurale ;
- **Objectif spécifique 2** : Renforcer les capacités des communautés rurales pour des services de qualité et une meilleure productivité ;
- **Objectif spécifique 3** : Pourvoir les services techniques et divisions provinciales des ministères impliqués d'outils pour des services de qualité et une meilleure cohésion social.

Les actions conduit par le BIT contribueront à : (i) la création de 500 emplois décents directs et indirects dont au moins 30% pour les femmes et 40% pour les jeunes, (i) l'amélioration de l'offre de formation professionnelle en milieu rurale pour les groupes défavorisées facilitant ainsi une responsabilisation accrue des communautés locales et le développement des capacités conduisant à une autonomisation économique et une meilleure organisation des compétences en monde rural; (ii) la promotion de PPP pour assurer un meilleur accès à l'apprentissage et amélioration de l'offre de formation professionnelle

en milieu rural, et (iii) le renforcement institutionnel des ministères sectoriels clés et autres acteurs institutionnels, (iv) la promotion de jeunes (producteurs, ouvriers qualifiés, micro-entreprises, artisans, transformateurs,, etc.) suite aux différents appuis spécifiques du projet à l'organisation des activités des différents acteurs et à la conduite de sessions de formation et de renforcement des capacités.

L'objectif sectoriel du projet route Tshikapa-Mbuji-Mayi, section Tshikapa-Kamuesha est de contribuer au désenclavement de la province du Kasai et à la réduction de la pauvreté de la population. L'atteinte de cet objectif contribuera également à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à l'accroissement de la disponibilité des produits agricoles et au renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans la mise en œuvre dudit projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante B, il y a des appuis institutionnels en termes de renforcement des capacités à travers les activités de sensibilisation des populations riveraines, la formation, l'organisation et l'équipement des bénéficiaires ciblés par ce projet. Les objectifs visés par ce renforcement des capacités concernent la consolidation de la qualification technique d'intervention du personnel des services d'appui au développement rural et l'amélioration de leurs capacités logistiques et conditions de travail pour accroître la qualité des services rendus.

Ainsi, il comprend la formation et le recyclage des cadres et du personnel de soutien des services des bénéficiaires à travers :

- la formation des agents de la Commission Nationale de Prévention Routière (CNPR) ;
- la formation et l'organisation des bénéficiaires cibles ;
- la formation et l'équipement des comités de gestion des infrastructures communautaires ainsi que l'animation rurale.

3. Cadre de l'évaluation

L'OIT considère que l'évaluation fait partie intégrante de la mise en œuvre des activités de coopération technique. L'évaluation au BIT a pour objectif la redevabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

En particulier, cette évaluation suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats ; et la liste de contrôle 3 des Directives pour l'élaboration des directives d'EVAL, intitulée « Préparation du rapport initial » ; la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » ; et la liste de contrôle 5 « Préparation du rapport d'évaluation ».

La présente évaluation finale sera indépendante. Elle sera gérée par le Senior Monitoring and Evaluation Officer du Bureau régional du BIT pour l'Afrique, qui fournit un appui technique au processus et qui n'a aucun lien avec le projet à évaluer. L'évaluation sera conduite par un consultant(e) indépendant.

4. Objectifs de l'évaluation

- a) Examiner les contributions du projet aux cadres national de développement, aux objectifs de développement durable et à l'UNDAF, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ;
- b) Évaluer les résultats obtenus du projet, en identifiant les facteurs ayant affecté la mise en œuvre du projet (de manière positive et négative) ;
- c) Analyser les stratégies de mise en œuvre du projet en ce qui concerne leur efficacité qui ont contribué à l'atteinte des résultats du projet ; y compris des résultats inattendus ;
- d) Examiner la structure institutionnelle, la capacité d'exécution du projet, les mécanismes de coordination, l'utilisation et l'utilité des outils de gestion, y compris les outils de suivi du projet et les plans de travail ; et à sa synergie avec d'autres projets et programmes ;

- e) Examiner les stratégies de durabilité ;
- f) Examiner l'impact potentiel du projet ;
- g) Identifier les leçons et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
- h) Fournir des recommandations stratégiques aux différentes parties prenantes afin d'améliorer la mise en œuvre et la réalisation des objectifs des futurs projets.

5. Champ de l'évaluation

Cette évaluation finale indépendante portera sur l'ensemble de la période de mise en œuvre du projet, en évaluant tous les résultats obtenus depuis le début du projet. La portée géographique couvrira l'agglomération de Tshikapa et des quatre grands villages (Mukala, Katanga, Kayateshia, Kibunlongo). Elle prendra en compte l'ensemble des données de base et celles produites pendant la mise en œuvre du projet de sorte à montrer la situation avant et après le projet.

6. Clients de l'évaluation

Le principal client de cette évaluation est le Gouvernement de la République Démocratique du Congo à travers le Ministère des ITPRet la Banque Africaine de Développement (BAD) en tant que donateur. En dehors de cela, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et ses partenaires d'exécution sont aussi les principaux clients de l'évaluation.

Les bureaux de l'OIT et le personnel impliqué dans le projet (personnel de projet, BP-Kinshasa, départements techniques au siège, Bureau régional pour l'Afrique -ROAF) utiliseront le contenu du rapport.

7. Critères et questions évaluatives

a) Critères de l'évaluation

Cette évaluation finale indépendante va fonder son analyse sur les critères d'évaluation appliqués dans le système des Nations Unies : la pertinence stratégique et la cohérence, la validité de la conception, l'efficacité, l'efficience, l'orientation vers l'impact et la durabilité tels que définis dans le ILO policy guidelines for Evaluation, principles, rationale, planning and managing for evaluations 4th edition (voir Annexe).

L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. Cette question devrait être traitée conformément à la note d'orientation n° 4 et à la note d'orientation n° 7 d'EVAl afin de garantir la participation des parties prenantes. En outre, elle devrait prêter attention aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique.

L'évaluation sera effectuée selon les normes d'évaluation des Nations Unies et le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Conformément à l'approche axée sur les résultats appliqués par l'OIT, l'évaluation portera sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci.

b) Questions principales de l'évaluation

L'évaluateur doit examiner les questions évaluatives suivantes, qui pourraient être révisées dans la phase de démarrage et actualisées avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation :

L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination (groupes vulnérables comme les femmes, les personnes handicapés, les jeunes, etc.) en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. En outre, elle devrait prêter attention aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique.

Conformément à l'approche axée sur les résultats appliqués par l'OIT, l'évaluation portera sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci. L'analyse devrait surtout refléter le « pourquoi » des résultats obtenus.

Pertinence stratégique et cohérence du projet

- Comment le projet s'aligne-t-il aux priorités du Gouvernement de la RDC en termes d'employabilité, aux standards de l'OIT (Programme et Budget, Déclaration d'Abidjan, PPTD), et des ODDs, des autres cadres de développement des régions de mise en œuvre du projet, des institutions partenaires et des groupes cibles ?
- Les institutions nationales, les populations et les groupes cibles ont-ils été associés à la conception, à la mise en œuvre, et au suivi et l'évaluation du projet ?
- Les objectifs, produits et activités sont-ils en cohérence, ou complémentaires avec d'autres projets des institutions nationales ou régionales, d'autres programmes ou projets du BIT ou des autres partenaires au développement ? Se sont-elles appropriés les concepts et ont bien compris l'approche du projet ? Comment le projet complète-t-il les stratégies et programmes d'autres partenaires ?

Validité de la conception

- La conception générale du projet incluant les objectifs répond-elle aux besoins réels des hommes et femmes vulnérables des régions ciblées en matière d'employabilité et de revenus dans des circuits productifs ?
- Les objectifs et les résultats du projet étaient-ils pertinents et réalistes par rapport à la situation sur le terrain ? Le projet propose une théorie de changement, implicite ou explicite, compréhensive et valide ?
- Y a-t-il réellement une relation causale entre les produits/outputs et les résultats escomptés, et entre ces résultats et les objectifs de développement escompté par le projet ? A-t-on clairement défini des indicateurs de performance avec des niveaux de référence et cibles ?
- Comment les questions de genre et la non-discrimination, des normes internationales du travail, de dialogue social, de transition juste au facteurs environnementales ont-elles été traitées dans le projet ?
- La conception du projet a-t-elle pris en compte tous les risques et hypothèses pouvant affecter la réussite du projet ? Sinon quelles sont les risques non identifiés qui pourrait avoir un effet sur l'atteinte des résultats du projet ?

Performances et efficacité du projet

- Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ?
- La quantité et la qualité des produits réalisés ont-ils été satisfaisants ? Les bénéficiaires ont-ils profité

équitablement aux hommes et femmes ciblés par le projet ?

- Les interventions du projet ont-elles enregistré de bonnes performances et des succès et ou non ? Quels facteurs ont contribué au succès ou ont constitué des contraintes et pourquoi ? Quelles ont été les adaptations nécessaires faites afin d'assurer l'atteinte des résultats, le cas échéant ?
- Quels sont les obstacles que le projet a rencontrés durant la mise en œuvre ?
- Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ?
- Le projet a-t-il prévu un mécanisme pour anticiper les obstacles et faire les corrections/ajustements nécessaires suivant ses priorités ?
- Dans quelle mesure la pandémie COVID-19 a-t-elle influencé les résultats et l'efficacité du projet et comment le projet a-t-il abordé cette influence pour s'adapter aux changements ?
- Les modèles d'intervention (adaptés) utilisés dans le projet suggèrent-ils un modèle d'intervention pour une réponse de crise similaire ?

Efficience dans l'utilisation des ressources

- Les ressources (financières, humaines, temporelles, techniques, matérielles, etc.) étaient-elles suffisantes et ont-elles été allouées de façon stratégique afin d'aboutir aux résultats attendus ?
- Les ressources ont-elles été utilisées d'une manière efficace et optimisée ? Les activités qui soutiennent la stratégie ont-elles été rentables ? D'une manière générale, les résultats obtenus justifient-ils les coûts ? Les mêmes résultats auraient-ils pu être atteints avec moins de ressources ?

Efficacité dans la gestion du projet

- Les services compétents du BIT à Kinshasa (Bureau pays) et le « Decent Work team DWT » à, et le bureau à Genève (Siège de l'OIT) ont-ils assuré un backstopping adéquat pour la gestion du projet sur les plans technique, programmatique, administratif et financier ?
- La structure managériale du projet a-t-elle facilité de bons résultats et l'efficacité des réalisations, y compris l'existence d'un système de suivi et évaluation fonctionnel ?
- Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du gouvernement, du BIT et d'autres agences des Nations Unies, la Banque Africain du Développement et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact ?

Orientation vers l'Impact et durabilité du projet

- Quel changement réel, prévu ou imprévu, voulu ou non voulu le projet a-t-il induit ? Quel est le potentiel de durabilité des acquis du projet ?
- Combien d'institutions bénéficient de la mise en œuvre du projet et sont susceptibles d'assurer la continuité ? Sont-ils les institutions clés ?
- Les capacités des partenaires d'exécution ont-elles été suffisamment renforcées pour assurer la durabilité des réalisations au-delà de la période de mise en œuvre du projet ? A quel point la stratégie de sortie du projet est-elle efficace et réaliste ?
- Les résultats et réalisations du projet ont-ils des chances d'être durables ?
- Dans quelle mesure l'approche du projet peut être répliquée ?
- Comment l'approche de durabilité du projet a-t-elle été affectée par la situation Covid19 dans le contexte des réponses nationales et comment le projet et les parties prenantes ont-ils réagi pour faire avancer l'appropriation des résultats du projet ?

Genre et non-discrimination

- Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses actions les besoins et priorités en matière de genre et diversité ? Quel est le niveau d'implication des femmes et des autres groupes vulnérables dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet ?
- Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, ont-ils pu répondre aux besoins spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables, ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?
- Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre et les outils développés par le projet intègrent-ils les questions de genre ?

8. Méthodologie de l'évaluation

La méthodologie combinera les approches quantitatives et qualitatives, cependant le choix définitif des différentes méthodes de collecte de données pour cette évaluation reste la responsabilité de l'évaluateur en coordination et avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.

En raison de la pandémie COVID-19 et de son impact sur le monde du travail, cette évaluation sera menée dans le contexte des critères et des approches décrits dans le guide interne de l'OIT : Implications du COVID-19 sur les évaluations au sein de l'OIT : Guide interne sur l'adaptation à la situation et le Protocole sur la collecte de preuves évaluatives sur les mesures de réponse de l'OIT au COVID-19 par le biais d'évaluations de projets et de programmes ¹.

La démarche méthodologique prendra en compte les cinq points suivants :

Briefing

Au démarrage de la mission trois séances de briefing qui impliquent, la première, gestionnaire de l'évaluation pour montrer la méthodologie à suivre en matière d'évaluation et expliquer les démarches et les clauses du contrat, une deuxième avec le Bureau pays du BIT de Kinshasa et l'équipe du projet pour mettre à la disposition de l'équipe du/de la consultant(e) les informations clés sur la vie du projet, les documents du projet et planifier la phase de collection de données, et une troisième avec le bailleur pour connaître leur attentes de l'évaluation.

Revue documentaire

La revue documentaire permettra d'analyser tous les documents existants sur le projet que sont : les documents de base du projet, les rapports d'avancement, les coupures de presse, le PPTD, les programmes et budgets correspondants et tout autre document utile relatif au projet. La revue documentaire suggérera un certain nombre de constats initiaux qui à leur tour pourront mener à d'autres questions d'évaluation ou à revoir celles qui existent. Cela aidera à élaborer les outils d'évaluation qui devraient être finalisés en concertation avec le gestionnaire d'évaluation.

Entrevues avec le personnel du BIT

Le/la Consultant(e) procédera à des entretiens avec le personnel du projet. Il/Elle va également interviewer le personnel clé du Bureau de Kinshasa ainsi que des autres projets de l'OIT. Une liste indicative des personnes à interroger sera fournie par l'équipe de gestion du projet (CNP) après consultation avec le gestionnaire de l'évaluation.

¹https://www.ilo.org/eval/WCMS_744068/lang--en/index.htm 6

Entrevues avec les parties prenantes clés

Le/la consultant(e) procèdera à des entretiens à distance ou, en priorité, présentiel à travers des entretiens de groupe et/ou individuels avec les parties prenantes.

Le/la consultant(e) pourrait utiliser des questionnaires en ligne/email pour les parties prenantes, incluant les mandants de l'OIT (représentants des travailleurs, des employeurs et du Gouvernement), Les institutions nationales impliquées dans la mise en œuvre du projet, les partenaires au développement opérant dans le secteur de l'emploi (Agences des Nations Unies et partenaires techniques et financiers), les bénéficiaires du projet.

La préparation/exécution de l'atelier de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration des rapports préliminaire et final de l'évaluation,

Un atelier des parties prenantes sera organisé à la fin de la visite du terrain pour présenter les résultats préliminaires et combler les lacunes en matière de données. L'atelier sera organisé par le projet sous la responsabilité technique de l'évaluateur.

A la fin du processus de collecte des données, l'évaluateur élaborera le projet de rapport (voir ci-dessous pour les détails). Le projet du rapport fera l'objet d'un examen méthodologique par le gestionnaire de l'évaluation et, après les ajustements nécessaires, sera diffusé auprès des principales parties prenantes. Ensuite, le gestionnaire de l'évaluation consolidera les commentaires et les transmettra à l'évaluateur principal pour qu'il/elle élabore la version finale en tenant compte des commentaires ou en expliquant la raison pour laquelle il n'en tient pas compte, le cas échéant.

9. Livrables attendus

- 1) Un rapport de démarrage de la mission rédigé suivant le « **Checklist No. 3 Writing the inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation et les questions d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils d'évaluation, détaillant le plan de travail...
- 2) Un rapport d'évaluation préliminaire (maximum 30 pages plus annexes) concis selon la structure proposée dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT et répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous
 - Page de couverture avec les données clé du projet et de l'évaluation
 - Acronymes
 - Résumé exécutif
 - Description du projet
 - But, champ et clients de l'évaluation ;
 - Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites ;
 - Résultats clairement identifiés pour chaque critère d'évaluation
 - Conclusions ;
 - Recommandations (entre 8 et 12 recommandations pertinentes ; préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), le niveau des ressources (faible, moyenne, haute ;
 - Leçons apprises et bonnes pratiques ;
 - Annexes (incluant les TdR ; la matrice des questions de l'évaluation, la liste des personnes rencontrées, la documentation consultée ; le chronogramme de l'évaluation, le tableau des résultats par indicateurs planifiés et obtenu avec commentaires courtes par chacun, et les leçons et bons pratiques par rapport au format BIT/EVAL; etc.) ;

- Un résumé rédigé suivant une maquette devra être annexé au rapport en vue d'une publication sur le site de l'OIT.

3) Un rapport final de l'évaluation finale selon la même structure proposée dans le point 2 :

Le rapport (points 2 et 3) de la mission rédigée suivant les Checklists No. 5 et 6 (voir annexe).

Tous les rapports, y compris les annexes seront rédigés en français. La propriété des données de l'évaluation appartient au BIT. Le droit d'auteur du rapport d'évaluation appartient exclusivement au BIT. L'utilisation des données pour la publication et d'autres présentations ne peut être faite qu'avec l'accord écrit du BIT. Les principales parties prenantes peuvent utiliser le rapport d'évaluation de manière appropriée, conformément au but initial.

10. Modalités de gestion et chronogramme

Composition de l'équipe d'évaluation

L'évaluation sera dirigée par un(e) consultant(e), que pourrait être basé en RDC ou non. Il/elle sera un spécialiste senior de l'évaluation avec une expérience des évaluations et idéalement une expertise avérée, des questions relatives au domaine du projet actuel : employabilité et développement des compétences.

Le gestionnaire de l'évaluation

L'évaluateur adressera son rapport au gestionnaire de l'évaluation, M. Ricardo Furman, furman@ilo.org et devra discuter de toutes les questions techniques et méthodologiques avec lui en cas de besoin. L'évaluation sera réalisée avec le soutien logistique, administratif et des services complets du projet et également avec les appuis du Bureau de l'OIT à Antananarivo.

Chronogramme de l'évaluation

Phases	Tâches	Personne responsable	Délais	Nombre de jours pour l'évaluateur
01 Préparation des TdR	Préparation du projet des TdR et du budget	Gestionnaire de l'évaluation	Du 16 au 20 janvier	0
	Commentaires des parties prenantes sur les TdR et intégration des commentaires dans la version finale des TdR	Gestionnaire de l'évaluation	Du 23 janvier au 3 février	0
02 Sélection des consultants	Publication de l'avis de recrutement	Gestionnaire de l'évaluation	Du 20 janvier au 03 février	0

nts	Recrutement des consultants ; Etablissement et signature du contrat	Gestionnaire de l'évaluation ; Bureau pays	Du 6 au 17 février	0
03 Phase de démarrage	Revue documentaire Conception des outils Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur Préparation et soumission du rapport de démarrage	Consultant(e)	Du 20 au 24 février	5
	Révision et approbation de la version finale du rapport de démarrage	Gestionnaire de l'évaluation		0
04 Collecte de données et consultations des parties prenantes	Consultations avec les parties prenantes	Consultant(e)	Du 27 février au 9 mars	9
	Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes,		10 mars	1
05 Rapport préliminaire	Version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution	Consultant	Du 13 au 17 mars	5
	Révision méthodologique du rapport Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport	Gestionnaire de l'évaluation	Du 20 mars au 5 avril	0

06 Rapport final	Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant	Gestionnaire de l'évaluation	Du 10 au 21 avril	0
	Intégration des commentaires dans le rapport	Consultant(e)		2
	Révision du rapport version finale	Gestionnaire de l'évaluation		0
	Révision par EVAL pour commentaires finaux	SMEO/EVAL et Consultant		0
	Total			22

11. Budget

Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par le projet et son exécution est sous le contrôle du gestionnaire de l'évaluation pour le recrutement du consultant(e), les missions de terrain, l'organisation d'ateliers et de réunions de consultations avec les parties prenantes.

Pour le/la consultant(e):

- Les frais de consultance pour le/la consultant(e) pour 22 jours ;
- Les frais de DSA au cours des missions de terrain (facultatifs),
- Le voyage sur le terrain (facultatif).

A cela s'ajoutent les couts dédiés à la logistique pour l'organisation de l'atelier de restitution

12. Principales qualifications et expériences requises de l'évaluateur(e)

- Avoir au moins un Master en sciences sociales, en gestion de projet, en suivi et évaluation de projets et programmes, en études de développement, ou économie ou qualifications équivalentes;
- Un minimum de 7 ans d'expérience avérées en matière d'évaluation de projets et programmes de développement, particulièrement dans l'évaluation des initiatives internationales de développement, incluant les projets au sein du SNU et l'emploi en areas géographiques et approches similaires au projet ;
- Une bonne compréhension du mandat de l'OIT et du tripartisme;
- Une expérience avérée dans la facilitation des ateliers de restitution des résultats d'évaluation;
- Ne pas avoir d'implication passée ou présente avec le projet, n'avoir pas prospecté un emploi dans le Projet ;
- Ne pas avoir de relations personnelles avec le staff impliqué dans la mise en œuvre et la gestion du Projet (ne pas être membre de la famille, ami ou un ancien collègue) ;
- Avoir des connaissances et expérience avérées sur les thématiques du projet (employabilité des jeunes) et du pays seront des atouts ;
- Disponibilité pour les visites du terrain
- Excellente maîtrise du français.

Annexe : Documents et outils pertinents sur la politique d'évaluation de l'OIT

1. Directives de l'OIT pour l'évaluation des politiques : Principes, justification, planification et gestion des évaluations, 4^{me} éd. (2020)
<https://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/lang--en/index.htm>
2. Formulaire du code de conduite (à signer par l'évaluateur)
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206205/lang--en/index.htm
3. Liste de contrôle. 3 Rédaction du rapport initial
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165972/lang--en/index.htm
4. Liste de contrôle 5 Préparation du rapport d'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165967/lang--en/index.htm
5. Liste de contrôle 6 : Evaluation de la qualité du rapport d'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165968/lang--en/index.htm
6. Note d'orientation Participation des parties prenantes à l'évaluation de l'OIT
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165982/lang--en/index.htm
7. Note d'orientation 4 Intégration de l'égalité des sexes dans le suivi et l'évaluation des projets
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165986/lang--en/index.htm
8. Pillar 4: Managing & conducting evaluations
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---eval/documents/publication/wcms_761031.pdf